



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

SADE REIMS

DIRECTION REGIONALE DE ME
 23 CHEMIN DE LA PETITE ILE

57054 METZ CEDEX 02

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/07/2026	F01260700408	411909	F01260700408	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-008952 - D-CDFE00452026008952					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3	108.50	27.13	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	0.25	UN	1.50	0.38	20 %
506	TAXE CARBONE	0.25	UN	1.50	0.38	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	0.25	UN	4.00	1.00	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/09/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	28.89 €
Total TVA :	5.78 €
Total TTC :	34.67 €
RESTE A PAYER :	34.67 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260700408	F01260700408	31/07/2026	411909	SADE REIMS*****

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-008952 D-CDFE00452026008952						
23/07/2026	004420452	411909	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3